



PREMIERS JOURS DU RAMADHAN

PRIORITÉ AU REPAS « AMÉLIORÉ » DU F'TOR



© Photo : D.R

Cette année, le mois de Ramadhan, dont le premier jour coïncide avec le début des vacances scolaires, a respecté la règle qui veut que la veille et les premiers jours soient marqués par la course des ménages vers l'achat des denrées alimentaires. Depuis plusieurs années - en fait depuis que le commerce intérieur a été libéralisé, à partir des années 1980 - le mois de Ramadhan donne lieu à une véritable épreuve de force entre les spéculateurs qui dominent le marché et l'Etat qui s'efforce d'y mettre de l'ordre.

INFRACTIONS COMMISES DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DES ACTIVITÉS DE PRESSE

« LE JOURNALISTE EST REDEVABLE JURIDIQUEMENT EN CAS DE DÉLIT DE DROIT COMMUN »

PAGE 3



NÉCESSITÉ D'ACCÉLÉRER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS EN SUSPENS

Zitouni ordonne la libération des importations des produits non fabriqués localement

Page 4

CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN
L'Algérie habilitée à jouer un rôle de médiation entre ces deux pays

Page 3

EDUCATION

Les résultats des examens professionnels (session 2022) annoncés

Les résultats des examens professionnels pour accéder aux grades d'enseignant formateur, d'enseignant principal, de superviseur et de sous-intendant (session 2022) sont annoncés, jeudi, au niveau de toutes les directions de l'éducation, selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Le ministère informe l'ensemble des participants aux examens professionnels pour accéder aux grades d'enseignant formateur, d'enseignant principal, de superviseur et de sous-intendant (session 2022), qui se sont déroulés samedi 21 janvier, que «les résultats de ces examens professionnels seront annoncés jeudi 23 mars 2023 à partir de 14h00, à travers la publication des listes, le jour même à partir de la même heure, au niveau de toutes les directions de l'éducation».

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 485 blessés en une semaine

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 485 autres ont été blessées dans 397 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 14 au 20 mars, selon un bilan rendu public, jeudi, par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+33) et du nombre de blessés (+10), ainsi que d'une baisse du nombre de morts (-5) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%) qui surviennent notamment en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source.

HISTOIRE

Rebiga et Merad rendent visite au moudjahid colonel Youcef Khatib

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga et le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad ont rendu visite au moudjahid symbole, le colonel Youcef Khatib, commandant de la Wilaya IV historique, à indiqué jeudi un communiqué du ministère des Moudjahidine. Cette visite a pour objectif de «s'enquérir de l'état de santé du colonel Youcef Khatib et lui présenter des vœux à l'occasion du mois sacré de Ramadhan».

Premiers jours du Ramadhan

Priorité au repas «amélioré» du F'tor

Cette année, le mois de Ramadhan dont le premier jour coïncide avec le début des vacances scolaires, a respecté la règle qui veut que la veille et les premiers jours soient marqués par la course des ménages vers l'achat des denrées alimentaires.

Depuis plusieurs années - en fait depuis que le commerce intérieur a été libéralisé, à partir des années 1980 - le mois de Ramadhan donne lieu à une véritable épreuve de force entre les spéculateurs qui dominent le marché et l'Etat qui s'efforce d'y mettre de l'ordre. Une avalanche d'annonces officielles, relayées par les médias, tombe sur le consommateur pour le convaincre que l'Etat ne l'abandonne pas entre les griffes des spéculateurs qui voient dans le Ramadhan, chaque année, invariablement, une occasion de s'enrichir très vite sur le dos de la population mais aussi du Trésor public puisqu'ils commettent leurs méfaits, en grande partie dans le secteur de l'informel. Ces annonces consistent en l'ouverture par les services du ministère du Commerce de points de vente. Ainsi, jusqu'au 18 avril prochain, au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), une manifestation commerciale est organisée par la Société algérienne des foires et expositions (Safex), appelée «Ramadhan au Palais». La variété des offres et la compétitivité des prix des produits permettent aux ménages d'échapper au diktat des spéculateurs. Mais cela ne doit pas épargner aux services de l'Etat les efforts à faire pour reprendre le contrôle du commerce intérieur qui leur échappe depuis que sa libéralisation, il y a plus d'une trentaine d'années, a créé les conditions pour son absorption par le secteur informel et ses barons.

Autre action en faveur des ménages : mercredi, des espaces ont été aménagés à Alger pour une opération de vente directe «du producteur au consommateur» de différents produits de pêche et d'aquaculture, à travers 23 points de vente permanents, en sus de ceux au niveau des ports et des marchés du Ramadhan. Il s'agit d'une opération nationale qui concerne globalement 388 points de vente répartis sur 32 wilayas, dont les wilayas du Sud, et qui sera élargie à 39 wilayas durant le mois sacré. Cette opération se poursuivra après le Ramadhan. De son côté, l'Algérienne des



■ Le nombre de points de vente des viandes rouges importées à l'occasion du mois sacré devrait dépasser les 1.100 DA à l'échelle nationale, selon les indications données par les responsables de cet établissement. (Photo:DR)

viandes rouges (Alviar), un Groupe public, a signé des conventions avec 12 opérateurs pour la distribution des viandes rouges durant le mois sacré du Ramadhan à un prix ne dépassant pas les 1.200 DA. Le nombre

de points de vente des viandes rouges importées à l'occasion du mois sacré devrait dépasser les 1.100 DA à l'échelle nationale, selon les indications données par les responsables de cet établissement.

Comme chaque année, la solidarité est au rendez-vous, à travers les restaurants "Errahma" en vue d'offrir des repas au profit des familles démunies. Pour leur part, les Scouts musulmans algériens (SMA) ont élaboré un programme de solidarité spécial pour le mois de Ramadhan prévoyant la distribution de plus de 500.000 colis alimentaires pour les distribuer aux familles démunies et aux personnes nécessiteuses à travers toutes les régions du pays et l'organisation de plus 600 restaurants pour offrir des repas (chauds et à emporter) aux personnes nécessiteuses, et aux usagers de la route. Les SMA ont mobilisé plus de 70.000 bénévoles pour la distribution de colis alimentaires et les repas de l'Iftar aux restaurants de la Rahma. Cette année, encore, les déchets alimentaires, très médiatisés, et les nuisances sonores, plutôt ignorées, constituent, au plan écologique, les deux faits sociaux «négatifs» du mois de Ramadhan. Il y a une différence dans le traitement réservé par les autorités à ces deux phénomènes, l'un est au centre de leurs préoccupations, et l'autre, comme s'il n'existait pas. Les pouvoirs publics se préoccupent de lutter contre le gaspillage alimentaire, mais ne font quasiment rien pour empêcher les nuisances sonores, qui reviennent à chaque Ramadhan. Enfin, le Ramadhan est le mois de la sécurité des citoyens assurée par les services concernés.

A Alger, les services de la Sûreté de wilaya (DGSN) ont mis en place un plan sécuritaire spécial pour ce mois sacré, qui englobe une série de mesures en vue

Les vœux du Président Tebboune

«L'Etat «a pris toutes les mesures pour l'approvisionnement du marché, en vue d'éviter toute perturbation dans la distribution et lutter contre toute tentative de manipulation des vivres des citoyens», a souligné le Président Abdelmadjid Tebboune dans son allocution, mercredi soir, qu'il a faite pour adresser, comme de tradition, ses vœux au peuple algérien à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, qui a commencé le lendemain. En même temps, il a appelé les Algériens à «éviter les mauvaises habitudes de consommation, notamment le gaspillage, sous toutes ses formes».

Pour le Président Tebboune, le Ramadhan est vécu «dans une ambiance empreinte de piété et de fraternité entre tous les Algériens à l'intérieur du pays ou à l'étranger». Il a appelé les commerçants intègres qui «sont la majorité, en particulier les commerçants des quartiers, à prôner, comme à l'accoutumé, l'esprit de solidarité, d'entraide et de clémence et à ressusciter les valeurs morales algériennes authentiques en de telles occasions». Le Président Tebboune a, à cette occasion, adressé ses vœux aux Algériens à l'intérieur du pays et aux membres de la communauté nationale à l'étranger, à l'occasion de l'avènement de ce mois sacré, «prie Allah, le Clément et le Miséricordieux de nous accorder son pardon et d'accepter notre jeûne et nos prières». A la même occasion de l'avènement du mois de Ramadhan, et le même jour, mercredi, le Président Tebboune a adressé ses vœux particulièrement aux membres de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Police, de la Protection civile, des Douanes et au corps médical. «Bon Ramadhan à tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, à travers toutes les unités et Régions Militaires.

«Puissiez-vous tous demeurer un rempart pour l'Algérie», a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter. «Mes meilleurs vœux à tous les membres de la Gendarmerie nationale, de la Police, de la Protection civile et des Douanes à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadhan», a encore tweeté le président de la République. Présentant ses vœux au corps médical, le Président Tebboune a écrit : «Bon Ramadhan à nos médecins et à tous les travailleurs du secteur de la santé». Par ailleurs, à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, le Président Tebboune a échangé, dans une communication téléphonique, les vœux avec le Président tunisien, Kais Saïed. Le Président Tebboune a reçu jeudi, un appel téléphonique du président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, qui lui a présenté ses vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan.

L. A.

REPÈRE

Algérie-Tunisie Aïmene évoque avec la cheffe du gouvernement tunisien les relations bilatérales

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a évoqué, avant hier, lors d'un entretien avec la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Najla Bouden, «l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur développement dans tous les domaines», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

«Dans le cadre des traditions de dialogue continu et des concertations entre l'Algérie et la Tunisie, consacrées par les dirigeants des deux pays, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane s'est entretenu avec Mme Najla Bouden, cheffe du gouvernement de la République tunisienne, pays frère, sur l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur développement dans divers domaines», lit-on dans le communiqué.

L'entretien «a été l'occasion d'aborder les voies et moyens de renforcer le soutien à la Tunisie, pays frère, en vue de lui permettre de retrouver sa stabilité économique que les autorités tunisiennes s'emploient à réaliser», ajoute le communiqué. «Mme la cheffe du gouvernement a informé le Premier ministre des dernières évolutions concernant les négociations en cours entre la Tunisie et le Fonds monétaire international (FMI) sur l'accord financier dans le cadre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et qui vise à appuyer les politiques économiques en Tunisie».

«Sur la base des relations historiques solides de fraternité unissant l'Algérie et la Tunisie ainsi que leurs deux peuples frères et conformément aux hautes orientations de Monsieur le président de la République, le Premier ministre a exprimé l'entière solidarité de l'Algérie avec la Tunisie, pays frère, dans ses négociations avec le FMI», selon le communiqué.

A l'occasion de ces entretiens, «les deux parties ont souligné leur volonté commune d'œuvrer ensemble à aller de l'avant vers davantage de complémentarité stratégique et de développement solidaire et intégré, en application des orientations des dirigeants des deux pays», conclut le communiqué.

d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens. Le commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a annoncé avoir mis en place, à la même occasion, un plan sécuritaire inclusif pour assurer la sécurité des routes, des différents espaces publics et des mosquées.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Conflit russo-ukrainien

L'Algérie habilitée à jouer un rôle de médiation entre ces deux pays

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué, mercredi, le conflit russo-ukrainien soulignant que l'Algérie est habilitée à jouer un rôle de médiation entre ces deux pays.

L'Algérie, a-t-il dit, étant parmi les pays ayant suffisamment de crédibilité pour être médiateur dans de nombreux conflits, vu le poids de la diplomatie algérienne. Il y a toujours eu un résultat, a-t-il fait savoir.

«L'Algérie n'intervient jamais dans une médiation si elle n'est pas sûre du résultat. Nous espérons que les deux parties au conflit acceptent la médiation», a-t-il indiqué.

S'exprimant dans une interview accordée à la chaîne d'information qatarie "Al Jazeera", le chef de l'Etat a évoqué les relations diplomatiques de l'Algérie au double plan régional et international. Faisant savoir que l'Algérie était un Etat "pacifiste" qui œuvre, a poursuivi Abdelmadjid Tebboune, à évoluer dans un contexte marqué de plusieurs défis sécuritaires le long de ses frontières, menacées, et dans son entourage géographique, notamment dans cette conjoncture internationale complexe. «L'Algérie était un Etat, pacifiste et neutre, adoptant le principe de



■ Tebboune : «L'Algérie n'intervient jamais dans une médiation si elle n'est pas sûre du résultat. Nous espérons que les deux parties au conflit acceptent la médiation». (Photo : D.R)

non-alignement dans sa politique étrangère», a rappelé le président de la République.

Saluant les relations, stratégiques, unissant l'Algérie et l'Italie, fondées sur une amitié, profonde et transparente, qui se poursuivent depuis la Guerre de libération, le président de la République a qualifié les relations algéro-chinoises de bonnes. Et, a-t-il dit, qui se poursuivent depuis la période pré-indépendance. Affirmant que les relations entre l'Algérie et la France sont ordinaires, et évoluent en dents de scie à certaines périodes. «Le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris n'est pas à exclure».

S'agissant d'un possible changement de la position algérienne vis-à-vis de l'Espagne en cas de changement de gouvernement dans ce pays, le chef de l'Etat a

soutenu que les propos du chef du gouvernement Pedro Sanchez (concernant le Sahara occidental) ne seront plus de mise en cas de changement du gouvernement espagnol. «Ce qu'il (Pedro Sanchez, Ndlr) a fait est injuste envers le peuple sahraoui et constitue une violation des us internationaux et du Droit international», a estimé le chef de l'Etat, faisant remarquer que le roi d'Espagne, les ministres du gouvernement et même le Parlement espagnol n'étaient pas au courant de la position de Sanchez, que nous considérons comme position, individuelle et difficile à gérer.

Se félicitant du niveau des relations bilatérales de l'Algérie avec tous les pays arabes, notamment l'Etat du Qatar et le royaume d'Arabie saoudite, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que l'Algé-

rie n'abandonnera jamais la Tunisie, cible d'un complot ourdi par plusieurs parties. Et, a-t-il dit, apporte son soutien au Président tunisien, Kaïs Saïed, élu par son peuple.

S'agissant de la question sahraouie, le chef de l'Etat a affirmé que c'était une affaire de pure décolonisation, faisant savoir que l'Algérie, qui milite pour la liberté des peuples, soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Le gouvernement espagnol de Franco avait proposé le Sahara occidental à l'Algérie en 1964, proposition rejetée à l'époque par le regretté Président Ahmed Ben Bella», a rappelé Abdelmadjid Tebboune pour ce qui est des surenchères et les mystifications autour de la position algérienne à l'égard de la question sahraouie. **Rabah Mokhtari**

Infractions commises dans le cadre de l'exercice des activités de presse

«Le journaliste est redevable juridiquement en cas de délit de droit commun»

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a évoqué, mercredi soir, les peines prévues dans le projet de loi organique relatif à l'information pour les infractions commises dans le cadre de l'exercice des activités de presse. Précisant que les peines sont limitées à des amendes sans peines privatives de liberté en vue de se conformer à la Constitution et renforcer les garanties d'exercice de la profession de journalisme étant donné que les peines prévues pour de tels crimes sont passibles de la prison en vertu du droit commun. «Le journaliste est tenu de respecter les lois de la République et redevable juridiquement en cas de délit de droit commun», a-t-il indiqué.

Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant ce projet de loi, Mohamed Bouslimani a assuré que son département a œuvré en associant les professionnels de la presse des secteurs privé et public, pour parvenir à une loi durable qui consacre la rupture avec les anciennes pratiques et favorise l'émergence d'une presse professionnelle crédible au service du citoyen algérien. «Le texte garantit un libre exercice de l'activité médiatique dans le respect des cadres juridiques en conformité avec la Constitution», a-t-il dit, relevant que ce projet prévoit, dans sa majorité, des dispositions protégeant tous les intervenants en la matière en établissant des règles assurant l'équilibre entre les droits, les libertés et les devoirs.

La législation relative au travail, s'agissant de l'aspect socio-professionnel, a-t-il poursuivi, a soumis la définition de la classification professionnelle, les horaires et leur répartition, ainsi que les salaires mi-

nimums et les indemnités relatives à l'ancienneté et aux heures supplémentaires outre les conditions du travail, aux conventions collectives élaborées dans le cadre de négociations entre l'employeur et l'instance représentant les travailleurs. «Le projet de loi a veillé à la mise en place d'un statut pour le journaliste, étant un métier à caractère particulier, à travers lequel il sera procédé à la définition des droits et engagements du journaliste», a-t-il fait remarquer. Ce texte, dit-il encore, fait également la distinction entre le journaliste et le journaliste professionnel en accordant la qualité de journaliste à toute personne exerçant l'activité de journaliste dans un organe de presse, tout en reconnaissant son droit à jouir de tous les droits accordés à cette catégorie à savoir : le contrat de travail, la propriété intellectuelle, la formation continue et le secret professionnel.

Alors que, a ajouté Mohamed Bouslimani, l'acquisition de la qualité de journaliste professionnel demeure tributaire d'une série de conditions dont le niveau scientifique, l'expérience et le fait de faire du journalisme la seule source de ses revenus.

Et de rappeler qu'en vue de garantir la stabilité et la durabilité des dispositions de la loi organique, le ministère a soumis les conditions et les modalités d'octroi de la carte de journaliste professionnel à la réglementation qui fixera, notamment la durée de la formation, les spécialités, et les documents justifiant l'exercice de l'activité de journaliste, à l'instar des rapports, articles, enquêtes, programmes réalisés et l'attestation d'affiliation à la Sécurité sociale.

Rabah M.

APN

Projet de loi sur l'Information

Les propositions saluées, appel à améliorer les conditions sociales du journaliste

Plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué, dans leurs interventions mercredi en séance plénière consacrée au débat du projet de loi relatif à l'Information, la majorité des dispositions contenues dans ledit texte, appelant à s'intéresser à l'aspect social du journaliste, en vue d'assurer un service médiatique de qualité.

Dans ce cadre, les députés du Front de libération nationale (FLN) se sont félicités de la teneur de la loi organique présentée, mardi, par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, notamment en ce qui a trait à l'exclusion de l'argent sale des médias et à l'annulation de la peine privative de liberté contre les journalistes.

En vue d'assurer un service médiatique de qualité qui sert l'intérêt de l'Algérie, les députés ont plaidé en faveur de l'amélioration des conditions socio-professionnelles des journalistes, tels que la facilitation de l'accès à l'Information et l'amélioration des conditions sociales des journalistes.

De leur côté, les députés du Rassemblement national démocratique (RND) ont salué les dispositions de la loi organique qui consacra la liberté de la presse et garantira le droit du citoyen à des médias intègres qui font la distinction entre la liberté et l'atteinte aux constantes nationales, appelant également à soutenir matériellement et moralement la presse et à assainir le secteur des intrus.

Les députés du Mouvement de la société pour la paix (MSP) ont, quant à eux, axé leurs interventions sur l'impératif de concrétiser le principe de liberté et de pluralisme de la presse, étant des indicateurs du progrès des nations.

Les députés ont également salué l'exclusion de l'argent sale des établissements médiatiques, appelant à accélérer la promulgation d'une loi relative à la publicité en vue d'organiser le secteur.

Les Indépendants se sont, à leur tour, félicités de la teneur du projet de loi qui vient mettre fin à l'anarchie que subit le secteur, appelant à fixer le salaire minimum des employés du secteur de l'Information à même d'améliorer leurs conditions socio-professionnelles.

Les questions sociales et les règles de la pratique médiatique figuraient parmi les volets majeurs évoqués par les députés du Front Al Moustakbel. Dans ce cadre, les élus ont plaidé pour l'amélioration des conditions sociales des journalistes, mettant l'accent sur l'impératif de se conformer aux règles journalistiques. De leur côté, les députés du Mouvement El Bina ont souligné l'importance de faire participer les professionnels du secteur à l'élaboration du texte du projet de loi organique.

Agence

BRÈVE

Audience

Belani reçoit l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a reçu, jeudi, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a permis aux deux parties d'aborder les relations bilatérales et les moyens de les développer dans divers domaines, et d'échanger leurs vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, «notamment les derniers développements de la question sahraouie aux plans diplomatique et judiciaire», a précisé le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué les efforts consentis par l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental, Staffan de Mistura, pour «relancer le processus de négociations politiques entre les deux parties au conflit, Royaume du Maroc et Front Polisario, de bonne foi et sans conditions préalables, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU», a ajouté la même source.

«Les entretiens entre les deux parties ont aussi porté sur les efforts inlassables de l'Algérie en faveur de la stabilité et de la sécurité dans la région», a conclu le communiqué.

Agence

Développement de l'hydrogène vert en trois phases allant de 2023 à 2050

L'Algérie peut réaliser des revenus annuels de près de 10 milliards de dollars

Le développement du secteur de l'hydrogène en Algérie devrait passer, selon la feuille de route qui sera mise en place prochainement, par «trois (3) phases principales à commencer par le démarrage et la formation (2023-2030), puis l'expansion et la création du marché (2030-2040), et enfin l'industrialisation et l'exportation (2040-2050).»

La mise en œuvre effective de cette feuille de route permettra d'accroître les revenus et la concurrence du pays et de garder son positionnement sur le marché de l'énergie, en pleine transformation.

«L'Algérie possède des potentialités considérables en matière d'hydrogène vert, de même qu'elle possède tous les atouts pour jouer un rôle de premier plan sur le marché mondial de l'hydrogène vert», a indiqué, avant-hier, à ce sujet, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de son intervention à l'ouverture d'un atelier de présentation et de promotion de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène.

Les participants à cet atelier ont relevé la capacité de l'Algérie «à réaliser des revenus annuels estimés à près de 10 milliards de dollars grâce à la production de l'hydrogène vert», estimant que le pays «entend tirer profit de ses capacités techniques et de ses avantages concurrentiels pour produire et exporter entre 30 et 40 milliards kilowatts d'hydrogène gazeux, liquéfiés et dérivés, et à approvisionner le marché européen à près de 10 % de ses besoins d'ici 2040 à des prix de vente très concurrentiels».

Concernant, dans ce cas, l'état d'avancement de la mise en œuvre de cette feuille de route, le



■ Arkab a assuré que «les préparatifs étaient en cours pour la mise en œuvre de la feuille de route relative au développement de l'hydrogène». (Photo : DR)

ministre a assuré que «les préparatifs étaient en cours pour la mise en œuvre de la feuille de route relative au développement de l'hydrogène, basée sur la stratégie nationale de cette filière, en réunissant toutes les conditions nécessaires pour créer un environnement économique et écologique qui permette de concrétiser cette démarche», ce qui traduit la volonté de l'Etat d'accélérer le développement de cette filière d'ici 2030-2050, passant par la phase initiale, celle de la formation, l'expansion et la création de marché. Il a fait remarquer qu'«une bonne préparation a été effectuée pour mettre en œuvre la feuille de route de développement de l'hydrogène et réunir toutes les conditions nécessaires à la création d'un environnement écologique et économique attractif à même de développer cette filière, placée parmi les priorités du Gouvernement», soulignant «la forte volonté et la

vision future des hautes autorités du pays en ce qui concerne la production et le développement de l'hydrogène propre, pour en tirer profit à moyen et long termes dans tous les volets économiques et environnementaux».

«Cette stratégie servira de référence pour les acteurs nationaux et internationaux, car elle leur donne une image précise et prospective sur les procédures et les mesures qui seront prises par les pouvoirs publics pour développer le secteur de l'hydrogène en Algérie», a-t-il ajouté.

La concrétisation de ce projet confirme l'engagement de l'Etat en faveur de l'environnement, mais aussi pour la préservation des futures générations contre un impact durable du changement climatique et de pénurie d'énergie.

«En adoptant la feuille de route inspirée de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène, nous pourrions traduire

dans la réalité cette vision qui nous permettra de garantir un meilleur avenir pour notre pays et les générations futures», a déclaré M. Arkab qui a appelé tous les acteurs du secteur à se mobiliser pour développer cette filière et profiter de l'intérêt particulier que les gouvernements européens accordent à cette source d'énergie durable pour nouer des partenariats stratégiques.

Il faut trouver «des solutions idoines, en particulier celles relatives à la maîtrise industrielle et technologique à moindre coût dans toutes les chaînes de valeur, et à œuvrer pour la sécurisation d'un marché pour les projets futurs, notamment pour ceux destinés à l'exportation», a préconisé le ministre.

Intervenant, à la même occasion, le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe), Noureddine Yassaa a estimé que «le développement de la filière de l'hydrogène, notamment, l'hydrogène vert permettra d'insuffler une célérité à la réalisation des projets des énergies renouvelables et diversifier les sources d'énergie dans une stratégie bien définie, et ce pour une transition énergétique fluide et progressive», insistant sur l'impératif de mettre en œuvre la stratégie de développement de cette filière qui «s'inscrit dans le cadre d'une vision inclusive jetant les fondements d'un système énergétique flexible et durable à même de réaliser une sécurité énergétique sur le long terme en Algérie et lui permettre de renforcer sa place et son rôle pivot en la matière».

Il y a lieu de rappeler que cette feuille de route, au menu des échanges et débats jeudi dernier, «avait été approuvée par le Gouvernement en décembre 2022, laquelle sera actualisée en fonction de l'évolution du marché et des avancées technologiques».

Samira Takharboucht

TOURISME

Zagreb

L'Algérie prend part à la 10^e édition du Salon international en Croatie

L'Algérie prend part du 24 au 26 mars à la 10^e édition du Salon international du tourisme «PLACE 2 GO» à Zagreb (Croatie), pour promouvoir la destination touristique Algérie et faire connaître ses potentialités touristiques et culturelles, a indiqué jeudi un communiqué de l'Office national du tourisme (Onat).

Première du genre, la participation de l'Algérie sur le marché croate vise, selon le communiqué, à «renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, et à bénéficier de l'expérience croate dans le domaine du tourisme». Cette participation s'inscrit dans le cadre de «la poursuite de la promotion touristique au niveau international en prenant part aux manifestations et expositions dédiées à cet effet».

Ce Salon, précise la même source, sera «une occasion importante pour faire connaître les potentialités touristiques du pays et la variété des produits de l'artisanat, et programmer des activités artistiques en vue d'attirer les visiteurs de cet événement». La présence de l'Algérie à ce Salon «lui permettra de bénéficier de plusieurs avantages pour promouvoir sa destination touristique sur un stand d'une superficie de 120 m², avec la participation de dizaines d'exposants représentant des organismes chargés du tourisme et des professionnels du tourisme et de l'hôtellerie». Ce stand, conçu dans un design à caractère architectural et artistique algérien, présente plusieurs photos de tourisms sahariens et culturels, des sites archéologiques, en plus d'une tente traditionnelle saharienne. Outre les photos et les vidéos des structures hôtelières, des sites archéologiques et des musées présentés en 3D, le stand comprendra également de grands et petits écrans sur les côtés extérieurs, pour exposer une série de films et de vidéos publicitaires en vue de faire connaître le tourisme algérien et sa diversité.

Des produits de l'industrie artisanale algérienne seront au rendez-vous, avec une tente traditionnelle et des ateliers d'artisans, en plus de l'organisation de certaines activités à l'instar d'un numéro musical joué par l'Association «Ghar-nata» de musique andalouse. Il convient de noter, que cette manifestation, considérée comme étant «l'exposition commerciale leader au plan international en matière de voyage et de tourisme pour les amateurs de voyage en Croatie», connaîtra «la participation de 36 Etats avec plus de 620 exposants et nombre de professionnels spécialisés en la matière, provenant de la Croatie et des différents pays».

Agence

Nécessité d'accélérer le traitement des dossiers en suspens

Zitouni ordonne la libération des importations des produits non fabriqués localement

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, fraîchement installé à la tête du ministère s'est penché, avant-hier, sur les dossiers d'importation en suspens, insistant sur l'impératif d'accélérer le traitement de ces dossiers pour approvisionner le marché en produits qui ne sont pas disponibles et produits localement. Le ministre a sommé les responsables de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), d'accélérer le traitement des dossiers d'importation en suspens», mettant l'accent sur «la nécessité d'accélérer le traitement des dossiers en suspens et de faciliter l'importation des produits non fabriqués localement et la libération de l'importation des marchandises et des produits dont la production locale ne couvre pas le marché national», selon le communiqué rendu public par son département ministériel.

Il a par ailleurs, appelé à «œuvrer à la protection du produit local». Cette décision ne signifie pas le retour à l'importation anarchique de toutes les catégories de produits, l'ins-

truction est claire, l'autorisation concerne uniquement les produits non fabriqués localement ou ceux dont la production ne couvre pas les besoins du marché national. Le ministre a adressé ces instructions après sa visite, mercredi dernier à Algex où «il a écouté un exposé exhaustif sur les missions de cette dernière et a reçu des explications détaillées sur la plate-forme numérique de suivi des demandes d'importation», selon la même source.

A la veille de cette visite, M. Zitouni a présidé une réunion de travail avec «des opérateurs économiques et des représentants de certains ministères et organismes publics, consacrée à la coordination des efforts et à l'approvisionnement du marché national en différents types de légumineuses», selon un communiqué du ministère.

Le marché national connaît la pénurie de certains produits alimentaires, notamment, des légumineuses, ce qui a profité aux spéculateurs et a aggravé l'inflation devenue chronique. La question a été évoquée lors de

cette rencontre par le ministre qui a insisté sur «l'importance d'encourager l'économie nationale et d'accroître les investissements nationaux dans cette filière». Le ministre suit de près, également, l'approvisionnement du marché en d'autres produits de large consommation, notamment, en cette période de Ramadhan, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a instruit le Gouvernement, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres «d'assurer davantage de régulation et d'organisation en matière d'approvisionnement notamment dans les grandes villes en vue d'éviter tout problème de perturbation et de spéculation illicite».

Le chef de l'Etat a mis l'accent, pour rappel, sur «l'impératif d'éviter toute forme d'austérité pour ce qui est de l'approvisionnement des citoyens en produits de large consommation, tout en œuvrant progressivement à l'adoption d'un mode de consommation sain pour le citoyen algérien».

Samira Tk

INFO EXPRESS

Le Ramadhan Outre-Manche

Les footballeurs musulmans pourront rompre leur jeûne sur le terrain

Qu'ils soient des grands noms du football britannique, capables d'enflammer les stades dès qu'ils foulent la verte pelouse, ou qu'ils soient moins auréolés de gloire, les joueurs musulmans du championnat de Premier League et de l'English Football League ont ceci en commun qu'ils observent tout scrupuleusement le jeûne purificateur du Ramadan. Alors que la célébration du mois béni commence à peine, ils peuvent être pleinement rassurés, le soir venu, lors des matchs en nocturne, ils pourront donner le meilleur d'eux-mêmes sur leur terrain de prédilection. En effet, cette année encore, grâce à la décision louable prise en haut lieu, qu'ils s'appellent Mohamed Salah, Riyad Mahrez, Ngolo Kanté, Wesley Fofana, Hakim Ziyech, Mohamed Elyounoussi, ou encore İlkay Gündoğan (pour ne citer que ceux-là), ou qu'ils soient moins célèbres, tous les musulmans qui s'illustrent, ballon au pied, Outre-Manche, seront autorisés à rompre leur jeûne, dès que le soleil déclinera à l'horizon. ■

Journée météorologique mondiale

Les progrès réalisés par l'ONM en matière de prévention contre les catastrophes soulignés

Les progrès techniques des services de Météo-Algérie, réalisés ces dernières années, pour prévenir et atténuer les catastrophes météorologiques liées notamment au changement climatique ont été soulignés, jeudi à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée météorologique mondiale. Célébrée sous le slogan «L'avenir du temps, du climat et de l'eau à travers les générations», le thème de cette année a été focalisé sur le rôle «capital» des services météorologiques et hydrologiques dans l'amélioration de la sécurité de la société et de la prémunition contre les risques que représentent les phénomènes météorologiques extrêmes.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'Office national de météorologie, Brahim Ihadadene, a indiqué que «l'ONM, en tant que source de renseignement sur le temps et le climat, a renforcé ses capacités d'alerte à travers le développement de nouveaux produits adaptés afin de répondre à de nouvelles exigences et préoccupations du pays».

Dans ce contexte, il a assuré que les capacités techniques de l'ONM sur le plan prévisions et alertes s'étaient nettement renforcées et améliorées à travers la formation spécialisée du personnel et les recherches développées au niveau locale, considérant que «l'alerte précoce restait un élément majeur dans l'atténua-



tion des risques de catastrophes météorologiques». Se référant à l'Atlas de la mortalité et des pertes économiques dues aux phénomènes météorologiques extrêmes durant les cinq dernières décennies diffusé par l'Organisation météorologique mondiale, il a soutenu que parmi les catastrophes survenues durant cette

période, 11.000 d'entre elles étaient causées par les aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques et qui ont engendré plus de 2 millions de morts et plus de 3,64 milliards de dollars de pertes économiques. Pour sa part, Yacine Hemdane, enseignant-chercheur à l'Université des sciences et de la technologie de Bab Ez-

zouar, a mis avant le rôle de la recherche et de l'innovation dans l'évolution des systèmes d'alertes pour faire face aux catastrophes naturelles. A cet effet, il a présenté le marégraphe à haute fréquence installé depuis juin dernier au niveau d'Alger pour mesurer l'ampleur des perturbations météorologiques. «C'est un appareil très performant que nous avons réalisé en partenariat avec Météo-Algérie», s'est-il félicité, ajoutant que ce marégraphe breveté par l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI), permettait de mesurer le niveau de la mer, détecter les perturbations liées aux submersions marines et lancer des alertes précoces.

INFO EXPRESS

ATM Mobilis

Les vœux au peuple algérien à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadhan

ATM Mobilis présente, ses vœux au peuple algérien et à l'ensemble de la Oumma, à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadan 2023, correspondant à l'An 1444 de l'hégire, implorant Allah Tout-Puissant d'accorder notre jeûne et nos prières et d'étendre sa bénédiction sur ce mois. Fidèle à sa vocation citoyenne et solidaire, Mobilis célèbre le mois de piété et de miséricorde avec tous les Algériens, et renouvelle son engagement à leurs côtés à travers son implication dans diverses actions sociétales et ses offres de solutions digitales innovantes qui répondent à leurs besoins. Toutes les équipes d'ATM Mobilis vous souhaitent Ramadan Moubarak. ■

SMA

Plus de 500.000 colis alimentaires et 600 restaurants pour l'Iftar

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont élaboré un programme de solidarité spécial pour le mois de Ramadhan prévoyant la distribution de plus de 500.000 colis alimentaires et l'organisation de plus de 600 restaurants pour l'Iftar, a indiqué le responsable national de la communication au commandement général, Karim Benhafsi. Dans une déclaration à l'APS, M. Benhafsi a indiqué que dans le cadre d'un programme élaboré par le commandement

général et sur la base de conventions conclues avec les partenaires pour le mois de Ramadhan 2023, les SMA ont préparé «500 colis alimentaires pour les distribuer aux familles démunies et aux personnes nécessiteuses à travers toutes les régions du pays». Selon M. Benhafsi, les aides seront distribuées en fonction des données fournies par les Mouhafada de wilayas, chargées du recensement des familles démunies. Et de préciser que «600 restaurants pour

l'Iftar ont été organisés au niveau national à raison de 10 à 15 restaurants assurant 60.000 repas par jour», a-t-il expliqué, ajoutant que ces «repas (chauds et à emporter) sont destinés aux personnes nécessiteuses, et aux usagers de la route». Par ailleurs, M. Benhafsi a indiqué que «l'opération de réception des vêtements de l'Aïd offerts par des fournisseurs et donateurs est en cours actuellement, et ce en vue de distribuer près de 10.000 vêtements à partir de la

troisième semaine de Ramadhan», ajoutant que «les Mouhafada de wilayas s'attèlent à établir des listes des enfants issus de familles à faible revenu». Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, M. Benhafsi a expliqué que «les SMA ont mobilisé plus de 70.000 bénévoles pour la distribution de colis alimentaires et les repas de l'Iftar aux restaurants de la Rahma», soulignant que les portes des SMA «demeurent ouvertes aux

jeunes désirant contribuer aux actions de bénévolat». Le commandement des SMA a tracé un programme diversifié d'activités éducatives destinées aux enfants et jeunes dont un concours de récitation du saint Coran, des visites aux malades aux hôpitaux et maisons de personnes âgées, ainsi que des campagnes de collecte de sang et de sensibilisation dans les marchés et espaces publics en coordination avec les différents partenaires.

OPPO

Lancement du nouveau smartphone Reno8 T

OPPO vient d'annoncer le lancement, au moyen orient et en Afrique du Nord, des derniers modèles de smartphones de la série Reno, le Reno8 T et le Reno8 T 5G. Le Reno8 T est le premier de sa série à inclure un appareil photo portrait 100 MP, avec un appareil photo selfie 32 MP et un micro-objectif de 2 MP permettant un grossissement de 20x à 40x. Des fonctionnalités d'imagerie haut de gamme telles que AI Portrait Super Resolution, Bokeh Flare Portrait, Selfie HDR, AI Portrait Retouching et Flash Snapshot sont incluses pour

permettre aux amateurs de la photo de capturer le monde à travers de superbes portraits de qualité professionnelle. Un tout nouveau design amélioré avec une texture premium. OPPO Reno8 T introduit deux nouvelles couleurs : Sunset Orange et Midnight Black. La conception en cuir de fibre de verre de la coque arrière du modèle Sunset Orange utilise une nouvelle technique pour permettre le retrait des bordures en plastique, ce qui donne une coque plus légère et plus fine. L'édition Midnight Black présente une ver-

sion remodelée de OPPO Glow pour une meilleure sensation du toucher. De plus, OPPO Orbit Light, mis à niveau, fournit cinq paramètres différents de notification qui peuvent être personnalisés. Le moteur de calcul dynamique développé par OPPO fournit un système d'exploitation plus fluide pour donner une meilleure expérience utilisateur. Les laboratoires OPPO ont spécifiquement testé le Reno8 T pour une protection de la fluidité du fonctionnement durant 48 mois. L'appareil est livré



avec 8 Go de RAM et 256 Go de ROM, avec la possibilité d'étendre la RAM. Il possède un écran AMOLED de 6,4 pouces avec un taux de rafraîchissement de 90Hz, un double haut-parleur stéréo est mis en place avec une amplification intégrée de 40% supplémentaires grâce

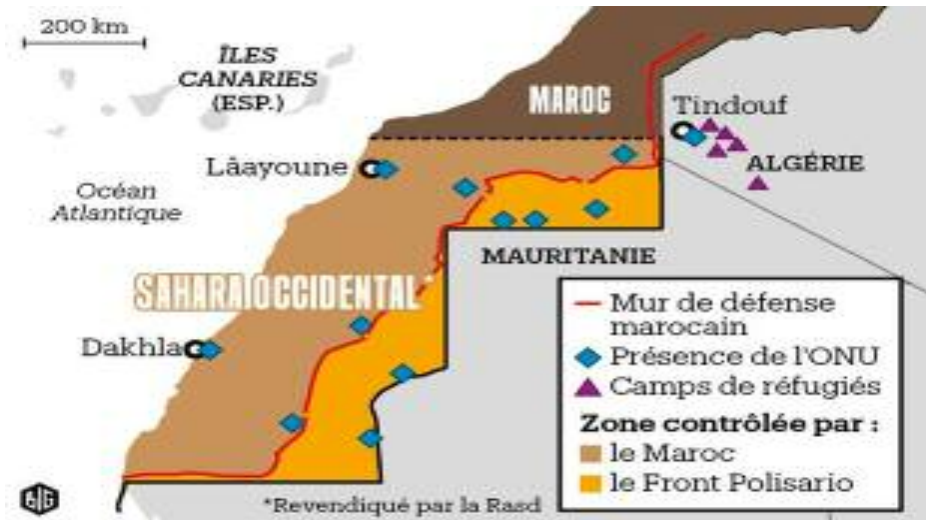
au mode Ultra-Volume. De plus, sa batterie haute capacité de 5000mAh et une technologie de charge SUPERVOOCTM de 33W, permet au Reno8 T d'être rechargé à 100% en 67 minutes et offre 2,01 heures de conversation avec une charge de 5 minutes.

Sahara occidental

L'UE se prépare à «une interruption» des activités de pêche de ses navires

Le Commissaire européen aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, a invité les pays de l'Union européenne (UE) à examiner les moyens menant vers de nouvelles possibilités de pêche au sein de l'accord UE/Mauritanie, vu qu'il pourrait être «impossible d'éviter une interruption» des activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental occupé, a rapporté l'Agence Europe.

En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario qui soutenait que l'accord de pêche avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental. Le Conseil de l'UE avait introduit un recours en appel le 16 décembre 2021. Dans ce contexte, le Commissaire européen a rappelé que cet accord fait



actuellement l'objet d'une procédure judiciaire devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dont le verdict devrait être rendu l'automne prochain.

Compte tenu de cette procédure judiciaire, M. Sinkevicius a signalé aux ministres de la Pêche des Vingt-Sept qu'il pourrait être «impossible d'éviter une interruption» des activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental occupé.

C'est pourquoi, il a invité les pays de l'UE à examiner les moyens de trouver de nouvelles possibilités de pêche ailleurs, au sein de l'accord UE/Maurita-

nie, «car les quotas sont largement sous-utilisés». Dans une précédente déclaration à l'APS, la militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, avait estimé que l'année 2023 serait «décisive» pour la cause sahraouie, puisque la CJUE doit statuer définitivement sur les accords de libre échange signés entre le Maroc et l'UE et étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Exprimant son optimisme quant à une issue favorable de ce nouveau procès, elle avait fait savoir que les décisions de la CJUE seront cette fois-ci «définitivement approuvées» et «exécutoires».

«On va pouvoir attaquer le Maroc sur ce pillage systématique des ressources naturelles du Sahara occidental, considéré comme étant un crime de guerre selon les conventions de Genève», avait-elle soutenu, tout en mettant l'accent sur le fait que «le Maroc ne pourra plus financer sa politique de colonisation systématique».

Pour rappel, l'accord de pêche Maroc/UE, dont le protocole actuel expire le 17 juillet prochain, est entré en vigueur le 18 juillet 2019. Il permet à 128 navires de l'UE de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental occupé.

ONU

La Chine a coparrainé la résolution de la Russie sur Nord Stream

La Chine a coparrainé le projet de résolution proposé par la Russie sur une enquête internationale sur le sabotage des gazoducs Nord Stream et Nord Stream 2, qui sera voté le 27 mars. C'est ce qu'a déclaré jeudi le premier représentant permanent adjoint de la Russie auprès de l'ONU, Dmitri Polianski, sur sa chaîne Telegram.

«Les Chinois ont coparrainé le texte, d'autres pays pourraient également y figurer», a-t-il écrit. Le journaliste d'investigation américain Seymour Hersh a publié le 8 février un article où il af-

firme, source à l'appui, que des plongeurs de l'US Navy, aidés de spécialistes norvégiens, ont posé en juin dernier, sous couvert des exercices Baltops, des explosifs sous les gazoducs russes Nord Stream 1 et Nord Stream 2. Selon l'article, la décision sur l'opération a été prise par le Président américain Joe Biden en personne à l'issue de neuf mois de consultations avec des responsables de son administration. La Maison-Blanche a qualifié la version exposée par le journaliste de «mensonge complet et de fiction».

Protestations contre la réforme des retraites en France

La police a utilisé des gaz lacrymogènes contre des manifestants à Paris

Des affrontements entre des manifestants et la police ont eu lieu jeudi à Paris, lors d'une manifestation contre la réforme des retraites. Des gaz lacrymogènes ont été utilisés, rapporte un correspondant de l'agence TASS sur place. Les manifestants ont commencé à provoquer la police sur la place de la République, lançant des bouteilles et des pétards. La police a répondu par des gaz lacrymogènes. Les manifestants ont commencé à briser des arrêts de bus et des vitrines de magasins sur le boulevard Saint-Martin. Le correspondant de TASS estime que plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés sur la place de la République. La manifestation devrait se terminer dans le quartier de l'opéra Garnier, dans le centre historique de Paris. De violents affrontements ont lieu actuellement près de la station de métro Bonne Nouvelle. La police a fait usage à plusieurs reprises de gaz lacrymogènes. Plusieurs personnes ont été interpellées. La préfecture de police n'a pas encore communiqué le nombre exact d'interpellations.

Selon la Confédération générale du travail (CGT), quelque 800 000 personnes sont descendues dans les rues de Paris ce jeudi. Selon le syndicat, il s'agit du plus grand nombre de manifestants à Paris depuis le début du mois de mars. Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, a qualifié le niveau de mobilisation syndicale de «très élevé». «Nous reconnaissons que la situation est explosive, nous sentons une forte colère dans les rangs de la jeunesse», a souligné le dirigeant syndical.

Une nouvelle journée de mobilisation générale contre la réforme du système des retraites a lieu ce jeudi dans de nombreuses grandes villes de France. Des manifestations ont été organisées à Marseille, Bordeaux et Strasbourg. À Rennes, des affrontements entre les manifestants et la police ont eu lieu pendant des heures. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et des canons à eau contre les manifestants.

Les tensions restent vives à Bordeaux. Alors que les manifestants attaquent la police avec des pierres et des bouteilles, la police répond par des gaz lacrymogènes. À Lorient, un groupe de jeunes a tenté de pénétrer dans un commissariat de police.

La réforme, qui prévoit le report de l'âge légal de la retraite de 62 à 64 ans et la suppression d'un certain nombre de régimes spéciaux de retraite visant à équilibrer financièrement le système social, a été dévoilée en janvier. Les changements proposés ont immédiatement suscité de nombreuses protestations. Le 16 mars, la première ministre française Élisabeth Borne, s'exprimant à l'Assemblée nationale, a annoncé l'adoption du projet de loi visant à modifier le système de retraite en contournant le vote du parlement (recours à l'article 49.3 de la Constitution) sous la responsabilité du gouvernement.

La décision du gouvernement a déclenché une vague de manifestations spontanées, qui se sont généralisées en affrontements avec la police. Selon le ministère français de l'Intérieur, environ 900 manifestants ont été interpellés.

Ingérence à BFM TV au profit du Maroc

M'Barki entendu par une commission d'enquête parlementaire

L'ex-journaliste et présentateur licencié de BFMTV, Rachid M'Barki, a été interrogé mercredi par une commission d'enquête parlementaire, sur les ingérences étrangères dans son travail au profit du Maroc. Le journaliste franco-marocain a été interrogé pendant plus de deux heures par la commission d'enquête parlementaire présidée par le député du Rassemblement national, Jean-Philippe Tanguy.

Accusé de servir la propagande du Makhzen en diffusant des informations biaisées, orientées et non validées, le présentateur franco-marocain de 54 ans a été suspendu le 11 janvier dernier par la direction de la chaîne française et licencié le 22 février, suite à une alerte donnée par un journaliste de Radio France qui travaillait sur la vaste enquête «Story Killers» coordonnée par le consortium Forbidden Stories. M.M'Barki a reconnu que le lobbyiste Jean-Pierre Du-

thion, cité dans l'enquête de Forbidden Stories, était l'un de ses «informateurs». Il a également admis avoir fait passer à l'antenne des images fournies à sa demande par ce lobbyiste, dont celles sur un forum économique entre le Maroc et l'Espagne organisé en juin au Sahara occidental occupé.

La commission d'enquête doit entendre jeudi le directeur général de BFMTV, Marc-Olivier Fogiel.

«En auditionnant le journaliste, les députés souhaitent étudier les potentielles ingérences étrangères qui pourraient infiltrer les médias français, ainsi que de déterminer si des acteurs étrangers influencent de quelque manière que ce soit la vie politique et économique nationale», selon «Puremedias» site spécialisé dans l'actualité des médias.

La chaîne d'information a également porté plainte contre X pour «corruption passive et abus de

confiance». La direction du média reproche particulièrement à Rachid M'Barki la diffusion d'un sujet relatif à un forum économique entre le Maroc et l'Espagne organisé en juin 2022, et dans lequel le présentateur défend les thèses du Makhzen concernant le Sahara occidental.

Dans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, Rachid M'Barki évoque la tenue de ce forum dans la ville occupée de Dakhla qu'il a présentée comme relevant du territoire marocain.

Tout a éclaté suite à une alerte donnée par un journaliste de Radio France qui travaillait sur la vaste enquête «Story Killers» coordonnée par le consortium Forbidden Stories.

L'enquête a révélé que BFM TV avait diffusé des informations fournies par une agence de désinformation pilotée par une officine sioniste qui vend ses services dans le monde entier. Rachid M'Barki a reconnu

des opérations «d'entrisme» et confessé une «erreur de jugement journalistique» qui l'aurait conduit à «rendre service à un ami».

L'enquête visait des «informations diffusées dans le journal de la nuit entre minuit et 4h30 du matin, qui seraient passées à l'antenne sans être validées par la chaîne habituelle, c'est-à-dire le rédacteur en chef», selon des sources concordantes.

Selon le directeur général de BFM TV, Marc-Olivier Fogiel, l'ex-présentateur «s'arrangeait pour demander (des) images à la dernière minute» pour illustrer des brèves, «une fois que le rédacteur en chef était pris sur une autre tranche et avait validé l'ensemble de son journal».

A noter que BFM TV a procédé récemment à la suite de ce scandale à une série de nominations au sein de ses services, touchant nombre de postes de responsabilités.

société

Cuisiner et versifier

Deux activités artistiques qui demandent beaucoup de savoir et de savoir-faire

Ceci est une évidence, surtout pour ceux qui ont fait des essais dans les deux domaines qui, apparemment sont étrangers l'un à l'autre, mais qui, en réalité, peuvent aller de pair dans une relation de compatibilité et de complémentarité incontestables puisque bien des poètes depuis la nuit des temps, se sont fait remarquer pour avoir été de bons cuisiniers. En effet, dans la poésie, on a pour habitude d'associer des mots pour obtenir des vers qui ont les mêmes sonorités et la même rime qui s'adaptent parfaitement à la chanson, les deux domaines étant très proches l'un de l'autre.

Pour cuisiner, il faut savoir beaucoup de choses comme mélanger les ingrédients pour faire des plats appétissants et nourrissants. En fait, la cuisine au sens large du terme, est un domaine de recherche exaltant tant il se fait dans une ambiance conviviale pour la simple raison que le travail est une affaire de groupe au milieu duquel il y a toujours concertation pour rendre les plats aussi bons que possible. Cela demande beaucoup de recherche au regard des nombreux ingrédients à accommoder pour inventer de nouvelles combinaisons pour confectionner des plats succulents et nourrissants. Comme la poésie, la gastronomie a une longue histoire qui remonte à la nuit des temps. Les premiers ont appris dans le tâtonnement le plus absolu, les premiers cuisiniers, hommes et femmes, ont commencé à mieux connaître la nature pour savoir les plantes et fruits pouvant être comestibles. Il fallait expérimenter méthodiquement chaque végétal pour connaître sa valeur nutritive et s'assurer qu'il n'est pas dangereux pour la santé, à l'exemple des champignons qu'il a fallu étudier pour savoir quelles sont les catégories que l'on peut consommer sans prendre le risque d'être empoisonné et les catégories qui sont des poisons mortels ; et attention, il y'a des champignons qui se ressemblent alors que les uns sont comestibles et d'autres qui sont un danger, tout dépend de l'endroit où ils ont poussé. Il en est de même du pourpier inconnu dans beaucoup de régions du monde et qui sert en Algérie à faire un plat excellent qui se cuisine selon différentes recettes.

L'art culinaire demande beaucoup de savoir et de savoir-faire

Ce qu'on appelle encore l'art de la gastronomie qui n'a jamais cessé d'évoluer vers le meilleur grâce au savoir et au savoir faire des cuisiniers qui exercent le métier dans une perspective compétitive avec tous les cuisiniers du monde. Faisons un peu d'histoire pour parler de la cuisine de grand-mère faite essentiellement de plantes sauvages. Ces vieilles grands-mères ont beaucoup peiné de leur temps, elles ont trimé dans les travaux des champs, puisque la subsistance est tirée en grande partie des céréales comme l'orge, l'avoine et les fruits secs, produits du terroir culti-



vés dans les terres travaillées et ensemencées et les légumes secs tels les fèves sèches, petits pois et pois chiches secs constituant l'essentiel de l'alimentation dans la vie traditionnelle. Ajoutez à cela les soupes aux plantes sauvages. Cependant, il fallait savoir cuisiner ces céréales et légumes secs pour l'obtention de plusieurs plats toujours agrémentés de beurre conservé à l'aide de sel puis fondu ou d'huile d'olive. Quant aux soupes aux plantes sauvages, elles étaient excellentes. Nos vieilles qui connaissaient ces plantes sauvages savaient très bien où les trouver dans la nature, elles les avaient expérimentées et connaissaient aussi leur valeur nutritives et leurs bienfaits curatifs, elles les cuisinaient souvent et ça leur donnait une excellente santé. On connaît quelques unes de ces plantes, c'est d'abord le pourpier qu'on trouve maintenant, en vente dans certains marchés et qui est cueilli au printemps, la mauve qu'on rencontre partout en Algérie dans les régions humides, l'ortie également trouvable dans les régions humides, mais c'est une plante piquante et qu'on trouve agréable à manger une fois cuite comme ingrédients de cette soupe, la mélisse bien connue par les herboristes et vendue comme plante médicinale. Comme autre ingrédients, il faut citer les poireaux sauvages, les épinards et leurs cousins les blettes. Elles ajoutaient également la mente sauvage, mais comestibles comme toutes les autres qu'elles trouvaient dans la nature. Nos cuisinières ont dû aussi chercher pour découvrir les différentes recettes de tadjine, les pommes de terre qui, quand elles sont bonnes et à la peau fine donne un plat excellent à condition qu'on y ajoute de la tomate et quelques épices. Elles réussissent très bien aussi le tadjine el berquouq. Mais chaque région a ses spécialités, comme à Tlemcen, on prépare à merveille le tadjine sferdjel, ou tadjine aux coings. Mohamed Dib qui est de la région a invité à manger chez lui des écrivains algériens dont Tahar Djaout, partis en France au début des années 90 pour un colloque sur la littérature, Dib était présent et heureux d'avoir rencontré ses concitoyens ; aussi ils ne savaient pas que Dib, meilleur écrivain connu à travers le monde était également un bon cuisinier et en présence de ses invités, il amis un tablier de cuisinier pour leur cuisiner le tadjine sferdjel, une belle anecdote qui montrent que même les hommes font de bons plats lorsqu'ils s'y mettent.

Dans notre pays, nous avons cet avantage de pouvoir manger du couscous qui a tou-

jours été l'aliment de tout le monde riche ou pauvre et il n'est pas facile de le faire convenablement de sorte qu'il donne envie de manger. Généralement, il est accompagné de bouillon aux légumes frais ou aux légumes secs qu'il faut savoir préparer pour rendre l'ensemble agréable à manger. Un jeune étudiant en denrées alimentaire a réalisé un magister sur le couscous dans lequel il a parlé de près de quarante façons d'apprêter le couscous ; à titre d'exemple, on peut citer le couscous au beurre fondu agrémenté de sucre glace et garni de viande, le couscous aux raisins secs accompagné de lait ou de lait caillé, le couscous au bouillon de légumes secs ou de légumes frais, chacune de ces préparations a sa saveur propre. Nous remarquons après ce bref tour d'horizon que la cuisine connaît une évolution notable dans le sens du progrès. Mais apprendre à cuisiner n'est pas une mince affaire, le savoir et le savoir faire se fait toujours par la transmission. Lorsque les apprenants prennent au sérieux leur tâche, généralement l'apprentissage se fait dans le respect des normes et la nouvelle génération assure la continuation du patrimoine culinaire en ayant en permanence l'idée d'innover.

Quant à la versification, c'est un tout autre domaine

Et comme la cuisine, elle est fondée sur la beauté. Que c'est beau de réussir une nouvelle recette de cuisine ! Et que réussir à élaborer un poème pour celui qui essaie de versifier malgré les difficultés que cela implique, c'est magnifique. La plupart des bons poètes savent aussi cuisiner. Nous en avons un exemple en Mohamed Dib qui a été poète avant de devenir romancier et il a été un bon cuisinier, d'autres écrivains le disent après l'avoir vu à l'œuvre en tablier de cuisine, il fait des choses merveilleuses avec les pommes de terre, les tomates et les fruits comme les coings. Et que de poèmes il a élaborés avec une grande facilité. Nous les avons lus, c'est un chef d'œuvre. Il a dit lui-même dans une émission radiophonique d'il y a plus de cinquante ans, qu'il avait fini par comprendre que sa vocation était le roman et il a bien réussi dans le genre romanesque si bien qu'il a battu le record en nombre de romans qui ne sont pas facile à comprendre tant ils sont écrits dans un style relevé. Et en poésie, il n'y a pas de transmission, on naît poète ou non.

L'histoire de la poésie nous a appris que ceux qui sont devenus poètes n'ont pas reçu de formation, il n'a jamais existé

d'école de formation en poésie, ceux qui sont devenus poètes l'ont été par eux-mêmes, ils sont nés avec le don de versifier ou se sont efforcés de le devenir après de gros efforts. Certains composent des vers avec la plus grande facilité, d'autres mettent du temps à trouver l'inspiration et à décider de la forme, vers à rime parallèle, croisée ou vers libres selon la conception des meilleurs écrivains. Ceux qui composent rapidement ont une forme fixe et il suffit d'avoir des idées bien claires, les mots pour les exprimer arrivent aisément, selon les propres mots de Boileau. Quelquefois, on cherche les mots qui riment avec d'autres comme dans la poésie classique. Toute poésie doit s'inscrire dans une perspective réaliste, surréaliste, romantique. Il des poésies chantées, la chanson est adaptée à la poésie lorsque celle-ci est bien écrite, lorsque la poésie est orale, elle est perpétuée par la mémoire. Beaucoup de chanteurs prennent mot à mot les vers d'un poème comme texte chanté quand celui-ci plait. Le chanteur Jean ferrât a chanté les poèmes du grand écrivain Aragon. Chez nous, que de chanteurs ont chanté des poèmes de Si Mohand qui n'a jamais écrit ses textes qu'il a composés avec la plus grande facilité et oralement. En cherchant bien dans les chansons, on remarquera que quelques unes d'entre elles sont des poèmes émanant des écrivains.

Ce qui rapproche la cuisine de la poésie

Les deux sont des arts. L'art culinaire s'évertue à bien cuisiner pour le bonheur des consommateurs en choisissant les meilleurs ingrédients qui font les bons plats et qui excitent l'appétit parce que c'est bien préparé, bien cuit, bien épicé. On a tendance à vouloir ajouter quelque chose qui rende meilleurs les plats. Un domaine de la gastronomie que nous n'avons pas évoqué, c'est celui des gâteaux tant les pâtisseries inventent de nouvelles formes avec une grande diversité d'ingrédients. Les poètes composent leurs textes pour plaire à ceux qui aiment lire de la belle poésie, ils traitent de thèmes qui intéressent le public des lecteurs. Ces derniers se montrent de plus en plus exigeants en ce qui concerne la forme reflétant bien le fond. Les bons lecteurs aiment les compositions énigmatiques qui exigent de la réflexion pour arriver à comprendre le fond. Certains aiment user de symboles, métaphores qui donnent une meilleure forme exactement comme les cuisiniers et les pâtisseries qui cherchent à plaire à ceux qui consomment en faisant preuve d'originalité.

À l'initiative de l'association « El Amel » des diabétiques de la wilaya de Relizane

Journée de sensibilisation sur le diabète durant le Ramadhan

Le diabète, une pathologie à risques pour le jeûneur en cette période de Ramadhan.

Pour se prémunir contre ces risques, l'association El Amel des diabétiques de la wilaya de Relizane, poursuit son cycle de journées de sensibilisation à l'adresse des patients, quant à la prise en charge des malades en cette période de jeûne, et surtout de leur. Dans cet ordre d'idée, l'association « El Amel » des diabétiques de la wilaya de Relizane a organisé une Journée d'information et de sensibilisation au profit des malades diabétiques au niveau du Centre de loisirs scientifiques (CLS), Beldjilali Hamani de Relizane, chef-lieu de wilaya. « Cette Journée d'information et de sensibilisation se veut une occasion pour aider les diabétiques à contrer les répercussions négatives et dangereuses sur leur santé », nous a déclaré M. Nour Eddine Bouceta, président de ladite association, en soulignant que de nombreux malades ne savent pas s'ils doivent jeûner ou pas. Pour cela, les membres de l'association des diabétiques de la wilaya de Relizane ont fait appel à l'imam Miloud Fouatih concernant le point de vue religieux, et le docteur Zaoui, concernant le point de vue médical, ce qui permettra à ces diabétiques de repartir chez eux sans aucun doute et avec un esprit tranquille. En effet, après la vi-



site des stands dressés dans le hall du CLS, où des appareils de mesures de glycémie ont été distribués gratuitement aux malades, ces derniers ont été conviés à se rendre dans la grande salle de conférence pour écouter les interventions des deux spécialistes. Ainsi, dans sa longue intervention, l'imam Miloud Fouatih, très communicatif, n'aura que quelques minutes pour non seulement expédier son intervention mais surtout pour convaincre les plus récalcitrants au sujet de jeûner ou de ne pas jeûner ainsi que pour toutes les autres questions. « Dieu nous a accordé ses faveurs, soit pour les

prières, la zakat ou pour le Ramadhan, donc tout est clair », dira-t-il avant d'énumérer tout ce que pourra faire le non jeûneur afin d'avoir sa conscience tranquille d'autant plus qu'il est prescrit au croyant de ne pas porter atteinte à sa santé donc, dans ce cas précis lorsqu'un malade se rend compte, de lui-même, qu'il est en difficulté il doit rompre le jeûne à tout moment. Pour sa part, le docteur Zaoui, s'adresse à la population relizanaise, sans avoir à utiliser aucun terme scientifique ni médical, sera écouté attentivement d'autant plus que ses explications étaient souvent ponctuées d'anc-

notes. C'est ainsi que la nombreuse assistance ne cessera d'apprendre tout ce qui touche à cette maladie comme le diabète et nutrition, comment prévenir l'hypoglycémie ou l'hyperglycémie, mais surtout l'orateur s'attarda sur le « diabète et Ramadhan », où il expliquera les mesures de précaution à prendre et notamment sur les menus et les types de repas à prendre avant de terminer en invitant les présents à poser les questions qui les préoccupent. Un long débat a eu lieu entre l'assistance et les organisateurs.

N.Malik

Évincée de la liste des bénéficiaires de logements sociaux : Une femme chute et se fracture le nez devant le siège de la wilaya d'Oum El-Bouaghi

Un malheureux incident est survenu devant le siège de la wilaya d'Oum El-Bouaghi où une mère de famille est tombée sur le visage, et ce après avoir perdu connaissance. Prise de panique, les cris de la fille de la victime âgée de six ans ont attiré l'attention des dizaines de citoyens qui ont accouru vers la femme pour lui porter secours. Ensanglantée, la victime a été évacuée vers les urgences de l'hôpital d'Oum El-Bouaghi.

L'incident a provoqué la colère et la consternation de plusieurs dizaines de citoyens présents sur les lieux. « C'est le résultat de l'injustice et de la « hogra », disent-ils. Renseignement pris, cette mère de famille s'est déplacée de Souk Naamane vers Oum El Bouaghi, car elle n'avait pas été convoquée avec les bénéficiaires de logements dont elle faisait partie. Selon des témoignages, la victime

a appris qu'elle aurait été évincée de la liste des bénéficiaires de logement distribués à Souk Naamane. Ne supportant pas l'émotion, la jeune mère qui était accompagnée de sa fille de six (6) ans s'est écroulée en face du siège de la wilaya. Toujours et selon les mêmes témoins, des dizaines de personnes ont accouru vers la victime, essayant de la réanimer et essuyant le sang qui coulait de son visage. « Je connais cette jeune femme », a crié une femme présente sur les lieux. Cela fait plus de trois ans qu'elle faisait le va-et-vient entre Souk Naamane et le chef-lieu de wilaya. Cette dernière a raconté les déboires de cette jeune mère, expliquant qu'elle est issue d'une famille très pauvre, sa maman est une fille de Chahid et son père un ancien Moudjahid. Des témoins ont indiqué que la victime était bénéficiaire de logement social dans la

daïra de Souk Naamane. Malheureusement, la victime a été « chassée » par son époux en compagnie de ses deux filles. Selon les mêmes témoignages, elle a été hébergée avec des deux fillettes par son frère dans l'attente qu'elle recevra les clés de l'appartement qui lui a été octroyé à Souk Naamane. Ne recevant pas de convocation avec les autres bénéficiaires, la dame en question a décidé de vérifier la chose au niveau de la wilaya de Oum El Bouaghi, ont-ils indiqués. C'est au niveau du siège de la wilaya que la victime a appris la mauvaise nouvelle. Elle aurait été retirée de la liste des bénéficiaires de logements pour des raisons obscures. Selon des informations dignes de foi, la victime a été prise en charge par les services des urgences de l'hôpital de Oum El Bouaghi. « Elle devrait subir une opération chirurgicale au nez », nous a indiqué une dame

qui avait accompagné la victime à l'hôpital. Cette dernière nous a envoyé une photo de la victime à la sortie de l'hôpital. Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons tenté de joindre le cabinet du wali, le chef de daïra de Souk Naamane mais en vain. Pour rappel, des centaines de personnes ont manifesté pour contester la liste des bénéficiaires de logement sociaux dans la wilaya de Oum-El-Bouaghi. A Ain M'lila, des dizaines de personnes ont tenté de s'introduire par la force au siège de la daïra. L'intervention des services d'ordre a réussi de calmer les esprits surchauffés des dizaines de mécontents. A noter que le chef de la daïra de Ain M'lila a déposé un certificat médical de trois mois. C'est le chef de daïra de Souk Naamane qui a été désigné pour assurer l'intérim. Nous y reviendrons.

Moncef Redha.

INFO EXPRESS

**Mostaganem
Rush sur les magasins de vêtements en prévision de l'Aïd El-Fitr**

L'achat de vêtements neufs aux enfants commence tôt avant le mois de Ramadhan mais s'intensifie pendant Ramadhan et vers la fin. Les familles algériennes doivent consentir d'énormes sacrifices financiers pour préserver les traditions et faire plaisir à leurs enfants. Pour nous enquêter de la situation, nous avons fait une virée à Mostaganem aux magasins et commerces. En effet, comme en témoigne l'ardeur commerciale constatée au niveau des magasins, particulièrement ceux spécialisés dans le prêt-à-porter pour enfants. Un véritable rush est observé sur les magasins de vêtements pour enfants. Ces magasins sont assaillis par un flot important de clients. Ces derniers ont investi les artères principales de la ville, pour entamer les achats de l'Aïd avant même l'avènement du mois sacré de Ramadhan. Les magasins de vêtements sont, quant à eux, richement fournis et les clients ne trouvent rien à dire, sinon réclamer un rabais pour acheter tel ou tel article. Le client a l'embaras du choix, et en aura surtout pour son porte-monnaie. Cette fois de nombreuses familles ont pris leurs devants et ont excellé par leur esprit de prévoyance en opérant leurs achats avant même l'entame du mois sacré de Ramadhan. Actuellement, les prix sont à la portée de toutes les bourses, tandis qu'à la veille de la fête de l'Aïd, ils peuvent atteindre des seuils déraisonnables. Sans compter la chaleur de l'été et la fatigue au mois de Ramadhan. En effet, pour échapper à la flambée des prix qui caractérisent cette période de l'année, certains parents prévoyants ont anticipé en faisant leurs achats quelques semaines avant le début du mois de jeûne. « J'ai acheté tout le nécessaire pour l'Aïd bien avant le Ramadhan. Maintenant, je suis tranquille », affirme une femme, mère de deux enfants. En ces temps de crise, les gens n'ont d'autre choix que de se ruer sur les marchés informels qui pullulent aux quatre coins de la ville. En effet, le marché informel offre des prix largement inférieurs à ceux affichés dans les magasins de prêt-à-porter.

N. Malik

contribution

Démocratie

La France légitime contre la France légale

S'il fallait une énième preuve de la nature dictatoriale de la démocratie bourgeoise, elle nous est répressivement administrée par la politique terroriste antisociale et policière du gouvernement Macron. Plus que jamais, la démocratie est la feuille de vigne derrière laquelle se dissimule la dictature du capital. Si en période de « paix sociale », la classe dominante occidentale, et donc française, arbore sereinement le masque hypocrite de la respectabilité « démocratique », en période d'agitations sociales radicalement revendicatives, la même classe dominante apeurée dévoile belliqueusement son véritable visage hideux.

Toute sa coutumière phraséologie libérale sur le droit de grève, de manifestation, de circulation, en un mot le respect des « Droits de l'Homme », se métamorphose en son contraire. La répression devient son mode de gouvernance. L'intimidation, sa méthode de gestion barbouzienne. La calomnie, son moyen de communication médiatique. L'incarcération, sa technique de bannissement politique. L'arbitraire, sa conduite procédurale judiciaire. Le mépris, son expression naturelle. La manipulation, sa stratégie étatique machiavélique. En France, le mouvement de révolte contre la réforme des retraites illustre dramatiquement cette sinistre réalité. Devant la résistance du prolétariat symbolisée par la radicalisation de sa lutte, le gouvernement Macron révèle toute sa cruelle brutalité, son cynisme arrogant, son despotisme aristocratique.

En effet, depuis que la France légitime, celle du peuple et du prolétariat, s'est enfin réveillée de sa longue léthargie sociale pour s'affirmer politiquement sur son terrain de lutte authentique, la France légale, celle du scrutin financier, élue par ailleurs par défaut (ironie de l'histoire, pour faire barrage au prétendu « fascisme » de la petite blonde inoffensive Marine Le Pen, alors que le Fascisme était déjà royalement intronisé à l'Élysée, incarné par la politique terroriste répressive menée contre le mouvement des Gilets jaunes, les mesures terroristes sécuritaires instaurées lors de l'épidémie de la banale grippe du Covid-19 : confinement totalitaire, interdiction de circulation, couvre-feu, état de siège, attestation de sortie, port du masque obligatoire, vaccination ou plutôt vacc-intoxication obligatoire ; par les politiques terroristes de démantèlement des services publics et des « acquis sociaux ») dévoile son essence foncièrement élitare, son appartenance sociale bourgeoise, son caractère de classe, sa fonction dominatrice, ses instincts répressifs. Au reste, mardi soir, le 21 mars 2023, au lendemain du rejet des mentions de censure à l'Assemblée nationale, lors du banquet organisé à l'Élysée pour sabrer la victoire de son passage en force en compagnie des principaux oligarques de son camp, Macron, avec son habituel mépris de classe, sur un ton empreint d'arrogance et de condescendance, n'a pas hésité à traiter les millions de manifestants de « foule » et de « meute » n'ayant au-



cune « légitimité ». Autrement dit, il considère le peuple comme quantité négligeable. La France légale n'admet pas que la France légitime puisse résister contre la scélérate réforme qui décrète despotiquement la prolongation de l'exploitation salariée, revendiquer son droit à se gouverner librement au nom de ses intérêts supérieurs, dès lors que la France légale de Macron, fourvoyée par sa compromission avec le monde de la finance, vendue au capital mondial, responsable de la paupérisation généralisée, est dorénavant discréditée et disqualifiée avec sa politique oligarchique et autocratique.

Force est de constater que le combat des prolétaires de la France légitime initialement conduit exclusivement par les organisations syndicales stipendiées, axant leur stérile lutte processionnelle inoffensive et inopérante sur la défense catégorielle des retraites, transcende désormais la vénielle question des retraites pour s'étendre à l'ensemble des aspects de la vie marquée par l'injustice sociale, la perte du pouvoir d'achat, la paupérisation, le chômage endémique, la flambée des prix, l'illégitimité du pouvoir du fait de sa gouvernance despotique avérée.

La France légitime, opposée à la France légale minoritaire élitare et répressive, est dorénavant déterminée à occuper la Rue. Et elle compte y élire domicile (voire son Parlement à ciel ouvert) aussi longtemps que ces revendications émancipatrices n'ont pas abouti, aussi longtemps que le pouvoir n'aura pas été délogé.

De toute évidence, l'explosion de colère du prolétariat de la France légitime est l'aboutissement de plusieurs décennies de fermentations sociales vécues dans le silence solitaire. Elle est l'expression d'une profonde misère longtemps subie dans la solitude sociale. Elle est la conséquence logique des politiques antisociales humiliantes et dégradantes infligées par les successifs gouvernements. Elle est l'ultime défolement violent de souffrances accumulées longuement refoulées. Au reste, l'expansion massive de ce mouvement

à toute la France traduit la profonde fracture sociale territoriale. Aujourd'hui, la France est traversée par une onde de choc subversive. Aucune région n'est épargnée par les secousses telluriques revendicatives sociales, économiques et politiques. L'éruption de ces révoltes protéiformes est l'expression d'une profonde misère sociale. Il n'est donc pas surprenant que plus de 80% de la population française soutienne le mouvement de révolte. Actuellement, la majorité des Français rejette le pouvoir de la finance macronien, l'oligarchie absolutiste macronienne. Néanmoins, en dépit de sa radicalité et de sa popularité, ce mouvement de révolte demeure marqué par son immaturité politique, sa fragmentation sociale, son absence organisationnelle décisionnelle, par l'inexistence d'un programme économique émancipateur foncièrement anticapitaliste. Assurément, on n'efface pas aussi aisément un siècle de contre-révolutions infligées par le stalinisme, le fascisme, l'hitlérisme, la social-démocratie, le libéralisme, le populisme. En effet, pour le moment, le mouvement de révolte, dépourvu d'une conscience de classe claire, se cantonne à lutter uniquement contre les effets de l'économie capitaliste (la remise en cause de l'âge légal de départ à la retraite). Mais non pas encore contre le capitalisme. De là s'explique l'absence de combat total contre le pouvoir politique, source de la misère. Or, le triomphe du mouvement de révolte dépend de sa capacité à se battre au-delà de la défense des retraites. Par-delà les rassemblements éphémères dans les centres villes, faute de quoi il tournera en rond, pour finir par s'effondrer à force d'avoir le tournis politique.

Si le mouvement de révolte veut précipiter le processus subversif en cours vers la transformation révolutionnaire de la société, il doit s'armer d'un programme économique et politique cohérent en rupture totale avec les catégories économiques inhérentes au capitalisme. Aussi, le mouvement de révolte ne doit pas se cantonner au cadre étroit des revendications caté-

gorielles économiques. Car, quoique le pouvoir macronien aux abois décide de retirer sa réforme, cette victoire ne brisera pas le moteur de la reproduction des injustices sociales, à savoir le capitalisme, personnifié par la classe dominante dont Macron ne représente qu'un simple maillon, un serviteur dévoué. Aussi, de l'unité politique et de l'organisation consciente du mouvement de révolte dépendra sa victoire sur la classe capitaliste française, mais également atlantiste, déterminée à se défendre contre le soulèvement populaire du prolétariat de la France légitime, même par la plus sanglante répression (par l'envoi des forces otaniennes aujourd'hui concentrées aux frontières ukrainiennes).

Sans contester, la France légitime, politiquement et audacieusement armée, triomphera contre la France légale, policièrement et militairement surarmée. Car nous sommes entrés dans une phase révolutionnaire. En effet, pour pouvoir parler d'une période révolutionnaire, « il ne suffit pas que les ouvriers ne veuillent plus, il faut encore que les capitalistes ne puissent plus continuer comme auparavant ». Or, en France, aujourd'hui, la classe dominante ne peut plus gouverner avec la même arrogance et assurance.

Quoi qu'il en soit, l'usage effréné par l'État français de la force est un aveu de faiblesse. Le témoignage d'un affolement. La confession d'une confusion, d'une contusion politique. D'une fission sociale. L'illustration du retour de la lutte de classes dans toute sa radicalité combative, mais pas encore dans toute sa dimension politique consciente révolutionnaire et émancipatrice.

« Mais, pour les prolétaires qui se laissent amuser par des promenades ridicules dans les rues, par des plantations d'arbres de la liberté, par des phrases sonores d'avocat, il y aura de l'eau bénite d'abord, des injures ensuite, enfin de la mitraille, de la misère toujours ». Auguste Blanqui (révolutionnaire socialiste français, 1805-1881).

Il est le fondement de l'Islam

Le Coran révélé durant le mois de Ramadhan

Le Coran, parole de Dieu envoyée à notre prophète Mohammed (QLSSSL) par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, pendant le mois de Ramadhan, l'un des piliers de la religion des musulmans.



La transmission du message divin a commencé en 610 pour ne se terminer qu'en 632 et au fur et à mesure de sa révélation, divers matériaux de fortune ont servi de supports à l'écriture des sourates coraniques au fur et à mesure qu'elles sont transmises : cuir tanné, feuilles de palmier, omoplates de chameaux, morceaux de poterie. Le papier n'existait pas, il n'avait pas encore été inventé.

On peut comprendre le travail colossal qui attendait ceux qui devaient reconstituer le Coran à partir de ces fragments pour remettre en ordre le livre sacré composé de 114 sourates de longueur variable. Des équipes se sont constituées pour s'atteler à cette tâche ardue. Mais parmi les compagnons du prophète, un grand nombre d'entre eux avaient appris le Coran, parmi eux Zaid ibn Thabit qui avait lui aussi appris le Coran dans sa totalité, il est celui sur qui le prophète pouvait compter beaucoup pour remettre le Coran en bon ordre et à partir de l'immense puzzle d'un nombre inouï de fragments dont la révélation s'est étalée sur vingt ans à la Mecque puis à Médine, après la hidjra. On vérifia la transcription, l'orthographe qui permet une bonne lisibilité. Grâce à l'équipe dirigée par Zaid ibn Thabit, scribe principal du prophète Mohammed et sous la direction des califes successifs dont le dernier était Osman, on retrouva les signes diacritiques des lettres : le b, le t, le th, le n et le y, sans lesquels on ne pourrait lire les textes. Il fallait détruire les faux fragments pour les remplacer par les vrais et pour établir des copies authentiques. Pour s'assurer de l'exactitude du texte, il y a eu des vérifications par ceux qui connaissaient par cœur le coran parmi les groupes

de recherche avec à leur tête Ziad Ibn Thâbit, on s'occupa des sourates en fonction de l'ordre où elles ont été révélées.

Le prophète Mohammed (QLSSSL) dont la mémoire était prodigieusement féconde, avait appris par cœur le Coran, il aimait le réciter avec ses compagnons durant les nuits de ramadhan et avant de mourir en 632, il l'avait récité deux fois à l'ange Gabriel. Un fait majeur par rapport au Coran, le futur calife Omar séduit par la sourate 20, se convertit à l'islam.

La révélation dans des circonstances particulières

L'Arabie n'était pas encore un état, elle était polythéiste, ce n'est qu'en 634 qu'elle a été islamisée. L'islam avait beaucoup dérangé les Koraïchites dans leurs croyances et leurs statues représentant les dieux auxquels ils croyaient. La nouvelle religion avait suscité entre les Koraïchites non croyants et des milliers de convertis à l'Islam une atmosphère de guerre. Le prophète Mohammed (QLSSSL) a dû être obligé avec ses compagnons de fuir vers Médine de peur d'être persécuté, c'était le début de l'hégire.

Il y a eu des luttes meurtrières entre Musulmans et les Koraïchites et l'une des batailles la plus meurtrière a été celle de Yamâma qui a provoqué la mort de 500 musulmans, parmi les 3 000 compagnons et connaisseurs du Coran et disposés à l'apprendre au fur et à mesure de sa révélation. Par ailleurs, il y a eu un événement majeur lorsque les gens ont considéré la venue annoncée d'un autre prophète après Aïssa comme une sorcellerie. Dans la sou-

rate «çaf» «Les Rangs», voici ce qui est dit dans la «aya 6 : Aïssa, fils de Marie dit : «Ô fils d'Israël, je suis en vérité le prophète de Dieu envoyé vers vous pour confirmer ce qui est dit dans la Tora, existait avant moi ; pour vous annoncer la bonne nouvelle d'un prophète qui viendra après moi et dont le nom sera «Ahmed» Mais lorsque celui-ci vint à eux avec des preuves incontestables, ils dirent : voilà une sorcellerie évidente ! ». Ainsi la révélation du Coran s'est faite en interaction avec les événements historiques.

Langue du Coran, unique en son genre

La langue du Coran est un modèle de langue classique conforme aux normes de haut niveau que nul écrivain ne peut égaler, le coran n'est pas écrit dans une langue usuelle. D'après des spécialistes, le vocabulaire est celui de l'époque des Koraïchites, époque de la poésie antéislamique écrite, on ne sait dans quelle langue, classique ou populaire. C'est pour cette raison que les Koraïchites ont traité le prophète de poète mais nous ne lui avons pas appris la poésie, c'est quelque chose de supérieur disent les révélations. La langue du coran est une langue singulière, jamais il n'y a eu de langue pareille et jamais il y'en aura. C'est un miracle disent les spécialistes de la langue. Mais le langage coranique est humain et à sa lecture on éprouve de l'émotion. La parole de Dieu dit : nous l'avons fait descendre dans une langue explicite pour clarifier, convaincre. Mis à part les spécialistes de la langue, comme les traducteurs du Coran, les modestes lecteurs assidus du texte

sacré éprouvent du plaisir à lire chaque jour à l'heure de la prière du fedjr en faisant l'effort de comprendre, ils ne sont pas arrivés à comprendre tant il y a des images, et de nombreux de non dits, derrière le sens apparent, il y a un sens caché ; il y a par ailleurs des termes polysémiques, c'est-à-dire qu'ils ont plusieurs sens. Quelquefois, dans une même sourate, un même mot peut être employé deux fois avec deux sens différents.

Les sourates ont chacune sa vocation

On ne connaît pas de classification qui permette de savoir la nature de chaque sourate en fonction de la thématique. Elles sont ainsi d'ordre législatif, exhortatif ou prescriptif, narratif, descriptif ou présentatif, poétique. Dans quelques sourates on traite des problèmes d'héritage comme la sourate «Les femmes» par exemple, il y a à la dernière aya consacré au partage des héritages des biens lorsque quelqu'un meurt. C'est la aya176 : «Ils te demandent une décision concernant les successions. Dis : «Dieu vous donne des instructions/ au sujet de la parenté éloignée : Si quelqu'un meurt sans laisser d'enfants/ mais seulement une sœur, la moitié de sa succession reviendra à celle-ci. Un homme hérite de sa sœur, /si celle-ci n'a pas d'enfants./ S'il a deux sœurs/les deux tiers de la succession leur reviendront./ S'il laisse des frères et des sœurs,/ une part égale à celle de deux femmes revient à l'homme». Dieu vous donne une explication claire/afin que vous ne vous égariez pas. Dieu connaît toute chose. Les textes ex-

hortatifs ou prescriptifs sont ceux emploient l'injonctif, c'est-à-dire des temps qui disent de faire quelque chose comme l'impératif. Comme pour le texte exhortatif dans le genre prescriptif, on trouve une variété de textes. On en choisit un, le plus court de la sourate Luqman : «Ne détourne pas ton visage des hommes ; ne marche pas sur la terre avec arrogance. Dieu n'aime pas l'insolent plein de gloire. Sois modeste en ta démarche ; modère ta voix : La voix la plus désagréable est la voix de l'âne. (S Luqman V12. 13). Le texte coranique de type descriptif ou présentatif comme son nom l'indique présente un tableau d'une situation de fait ou d'une réalité donnée. Nous avons choisi une aya où on parle de ce dont Dieu est capable de faire : «La royauté des cieux et de la terre appartient à Dieu. Il crée ce qu'il veut. Il donne des filles à qui il veut, il donne des fils à qui il veut, ou bien, il réunit par couples des fils et des filles. Il rend stérile qui il veut. Il est celui qui sait tout et qui est puissant». Et nous abordons les sourates à dominantes narratives. Il s'agit des sourates les plus longues à dominante narratives, mais elles ne sont pas que narratives puisqu'elles comportent des parties exhortatives et présentatives. Commençons par la sourate «Le Récit» où on raconte les différentes péripéties de la vie de Sidna Moussa, c'est à peu près comparable au récit de Sidna Youssef. Revenons à Sidna Moussa, depuis l'époque où ses parents étant dans l'extrême pauvreté, Dieu suggéra à sa mère de le mettre dans la rivière où l'eau courante l'a conduit auprès de la femme du pharaon qui l'a recueilli et le prendre pour un enfant à élever, elle l'a élevé jusqu'au jour où le prophète se sentant capable de se débrouiller et pour remplir sa mission, il quitta la famille du pharaon pour vivre de longues et périlleuses aventures. Voici un de ses récits poignants : «Moussa (QLSSSL) entra dans la ville à l'insu de ses habitants. Il y trouva deux hommes qui se battaient : un de ses partisans et un de ses adversaires. Celui qui était de son parti demanda son aide contre celui qui était un nombre de ses ennemis. Moussa lui donna un coup de poing et le tua. Quant à l'aspect poétique, il est partout, comparable à la prose poétique.

Ligue 1

«Hyproc» détiendra plus de 75% sur les actions de la SSPA/MCO

→ «Hyproc», spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures détiendra plus de 75% du capital social de la Société sportive par actions (SSPA) dénommée MC Oran, lors du transfert de la propriété du club vers cette filiale du Groupe Sonatrach «d'ici à deux semaines au plus tard», a annoncé mercredi le wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la wilaya, le wali d'Oran a expliqué que les actionnaires majoritaires de la SSPA du club pensionnaire de la Ligue 1 de football ont cédé «à titre gracieux» leurs parts au profit du club qui va, à son tour, les «céder à Hyproc». Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires aura lieu jeudi (15h) pour approuver l'opération, décidée notamment par les principaux actionnaires de la SSPA/MCO, avec à leur tête les anciens présidents du club, Youcef Djebbari et Ahmed Belhadj, «dans une première démarche dans le



Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, lors de la conférence de presse. (Photo > D. R.)

processus du transfert de la propriété du club vers Hyproc», a précisé le chef de l'exécutif de la capitale de l'Ouest du pays. Il s'est dit, en outre, satisfait des résultats de la deuxième réunion entre les dirigeants du MCO et leurs homologues d'Hyproc tenue ce (mercredi) matin, ajoutant qu'elle a permis de «franchir un grand pas» vers le passage du club oranais sous la bannière de la compagnie en question, qui aura à sa disposition tous les documents administratifs et comptables nécessaires «à partir de la semaine prochaine». Interrogé par l'APS au sujet de la suite à donner aux dettes du club qui seraient colossales, le wali a

assuré que ce dossier a été évoqué et qu'il ne devra pas constituer un handicap pour la conclusion de l'accord entre le MCO et Hyproc, réitérant son engagement à accompagner les «Hamraoua» au cours de cette période transitoire en attendant que la filiale de Sonatrach ne prenne les commandes du club. De son côté, le Directeur général par intérim d'Hyproc, About, a rassuré que son entreprise «est prête pour commencer une nouvelle ère» au MCO avec lequel elle était liée depuis 2018 par un contrat de sponsoring, saluant «les bonnes intentions des actionnaires qui ont cédé gracieusement leurs parts». Quant au président par intérim du

CSA/MCO, Bachir Sbaa, il a affiché son optimisme sur l'avenir du club, estimant que l'arrivée imminente d'Hyproc «va régler tous les problèmes de notre club et lui permettre d'espérer retrouver son lustre d'antan», s'est-il réjoui. Même son de cloche pour l'ex-président de la formation d'El-Bahia, Youcef Djebbari, qui a assisté à cette deuxième réunion avec Hyproc en compagnie d'Ahmed Baba, mettant en valeur le passage du club sous la coupe de l'entreprise en question «ce qui devrait conduire au retour de notre équipe au-devant des scènes nationale et africaine», a-t-il souhaité.

R. S.

EN DEUX MOTS

Coupe de la CAF - 6^e journée (Gr. A) : USM Alger - Al Akhdar le 2 avril à 21h

L'USM Alger effectuera sa dernière sortie en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) le dimanche 2 avril (21h00), au stade 5-Juillet (Alger), face aux Libyens d'Al Akhdar, a annoncé mercredi la formation usmiste sur sa page Facebook.

Seconds de leur groupe, avec 8 points, les Rouge et Noir n'ont besoin que d'un petit point afin de rejoindre les Sud-Africains de Marumo Gallants (1^{er}-9 pts) en quarts de finale.

Cette rencontre sera officieusement par un trio égyptien, à sa tête M. Mahmoud El Benna, ajoute la même source. Il sera secondé par Youssef Wahid Youssef Elbosaty (1^{er} assistant) et Mohamed Abou Zeid El-Halhal (2^e assistant). Pour rappel, les Usmistes restent sur un bon match nul glané à Ndola (Zambie) face aux Congolais du FC Saint-Eloi Lupopo (1-1).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue

Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune.** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**

Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**

Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Ligue 2 amateur - Droits TV

La LNFA entame des pourparlers avec l'EPTV

→ La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a entamé mercredi des pourparlers avec l'Entreprise publique de télévision (EPTV) sur les droits TV du Championnat de Ligue 2 amateur, a indiqué la LNFA.

«Les pourparlers ont été engagés à la demande de la Direction des sports au siège de l'EPTV et ayant réuni le président de la LNFA, Ali Malek, le respon-

sable chargé des sports de l'EPTV, Djamel Benali et le journaliste sportif Hacène Djaber. Des discussions franches et fructueuses ont porté sur les droits TV relatifs à la couverture et la retransmission des rencontres de la Ligue 2», indique le communiqué de la LNFA publié sur son site officiel.

A l'issue de cette rencontre, les deux parties ont convenu de poursuivre très

prochainement les discussions à l'effet d'arrêter en commun «les droits et devoirs des deux partenaires devant permettre la finalisation des termes de cette relation souhaitée féconde et mutuellement bénéfique pour les clubs de la Ligue 2 et la télévision publique», selon la même source.

La LNFA avait lancé des invitations à toutes les chaînes de télévision,

publiques et privées, pour engager des discussions sur la question des droits TV. Mais, aucun organe n'a répondu à cette initiative, selon l'instance chargée de la Ligue nationale.

La 23^e journée de la Ligue 2 amateur de football est prévue les 31 mars et 1^{er} avril prochains, selon le programme publié sur le site de la LNFA. ■

Ligue 1

Les matches de l'USMA contre l'USMK, la JSK et le MCO reportés

→ Les trois prochains matches de l'USM Alger en Championnat de Ligue 1, respectivement contre l'USM Khenchela, la JS Kabylie et le MC Oran, ont été reportés à des dates ultérieures, en raison de la convocation de quatre joueurs «usmistes» dans différentes sélections nationales, a annoncé mercredi la Ligue de football professionnel. Il s'agit du défenseur et capitaine Zineddine Belaïd, appelé en sélection nationale (A) et des jeunes Mohamed Aït El Hadj et Abdessamed Bounacer en sélection nationale des moins de 23 ans, ainsi que la convocation de l'atta-

quant Tumisang Orebyone en sélection du Botswana.

Le match contre l'USMK, initialement prévu ce vendredi pour la mise à jour de la 17^e journée a été reprogrammé le 12 avril prochain, au stade de Dar El-Beïda, alors que les dates des matches contre la JSK et le MCO n'ont pas encore été arrêtées.

Le choc contre les Canaris est prévu en déplacement, pour la mise à jour de la 18^e journée, alors que le MCO rendra visite aux Rouge et Noir à Dar El-Beïda, dans un choc comptant pour la 21^e journée de Ligue 1. ■

Championnats du monde féminins

Imane Khelif atteint la finale

→ Imane Khelif (66 kg) est en finale du Mondial 2023 de boxe. Sans forcer son talent, l'Algérienne a passé le cap des demi-finales, haut la main, en dominant la Thaïlandaise, Suwannapheng Jansaem (5-0), ce jeudi, à New Delhi (Inde). Pour la deuxième année de suite, Khelif est en finale d'un tournoi mondial. Après avoir écrit une nouvelle page de l'histoire du noble art algérien, en décrochant le titre de vice-championne du monde, en 2022 à Istanbul (Turquie), l'Algérienne de 23 ans va tenter, ce dimanche, d'aller chercher le sacre suprême et la médaille en vermeil tant convoitée. Pour ce faire, la native de Tiaret devra répondre pré-

sente afin de passer un dernier obstacle en la personne de la Chinoise Yang Lui. Vice-championne du monde de la catégorie des 69 kg, lors de la 12^e édition des Championnats du monde, disputée en 2019 en Russie, la future adversaire de l'Algérienne a réussi à atteindre la deuxième finale de sa carrière en disposant de la Kazakh, Ryabets Nadezhda (4-1). Ainsi, le ring du Complexe sportif Indira Gandhi de New Delhi sera le théâtre d'une finale inédite, prévue entre deux anciennes vice-championnes du monde, et dans laquelle Khelif aura toutes ses chances afin de monter sur la première marche du podium. ■

en direct
Championnats du monde de boxe

Imène Khelif atteint la finale

le match à suivre
Coupe de la CAF

USM Alger - Al Akhdar le 2 avril à 21h

football
Ligue 1

Les matches de l'USMA contre l'USMK, la JSK et le MCO reportés

Éliminatoires de la CAN-2023 : Algérie 2 - Niger 1

Les Verts confirment leur suprématie

→ Pour son retour à la compétition officielle, la sélection algérienne de football a souffert pour venir à bout de son homologue du Niger (2-1) à l'occasion du match comptant pour la troisième journée du groupe F des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations 2023, disputé jeudi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Pire, les joueurs du Mena ont même mené au score lorsque Daniel Sosah (39^e) a surpris tout le monde sur un contre en lobant le gardien algérien Mandrea, un peu trop loin de sa cage. C'est la douche froide, et l'on se remémore les propos du sélectionneur des Verts, Djamel Belmadi qui qualifiait l'adversaire du jour de difficile à manier. Et pourtant, il y avait du beau monde sur le terrain, côté algérien, puisque les Leris et Ait Nouri étaient titularisés avant de voir à l'œuvre le reste des nouveaux internationaux Bouanani incorporé à la 78^e à la place de Bentaleb et Chaïbi qui remplaça Belaïli (69^e). Et pour un début, ces jeunes ont laissé une bonne impression, c'est dire que l'avenir ne sera que meilleur avec eux. D'ailleurs, Bouanani, de la pointe des pieds, et alors que le match allait s'achever sur le score de parité après le but de Alhasane Bonkano Abdoul Rahim (54^e, csc) après une tête piquée de Bounedjah, remet au capitaine Mahrez qui glisse le ballon au fond des filets, libérant ainsi l'Algérie. Si la manière de jouer laissait à désirer, l'essentiel a été réalisé avec cette précieuse victoire qui confirme la suprématie de l'Algérie dans ce groupe F avec 9 points, devant le Niger (2 points) et la Tanzanie et l'Ouganda avec un point chacun.

Enfin, il est utile de rappeler que le match retour aura lieu ce lundi au stade Radès (Tunisie) puisque le Niger ne peut pas évoluer chez lui pour cause d'infrastructure non homologuée par la Confédération africaine de football pour accueillir les rencontres.

Au tournant de sa vitesse de croisière

La CAN-2023 est déjà en piste, en attendant d'atteindre sa vitesse de croisière, les équipes embarquées dans les différents groupes, tentent de se maintenir pour éviter des chutes pré-



Petite balade pour les Verts avant la séance vidéo.

(Photo > D. R.)

maturées. Pour le compte de la 3^e journée, dans le match des mal-classés du groupe E, la Centrafrique s'est offerte ce jeudi un joli score en allant dominer la jeune équipe de Madagascar dans ses propres couloirs (3-0). C'est le revenant Louis Mafouta, l'attaquant de QRM en Ligue 2, deux ans après sa dernière cape, qui s'est fait distinguer en signant un doublé (45^e, 79^e) pour doucher le Stade Barea Mahamasina. Alors que juste avant, le coup d'envoi a été donné par le jeune Isaac Ngoma à la (36^e).

La Centrafrique garde ses chances

Une première victoire qui fait du bien pour le groupe de Raoul Savoy dans cette campagne et de revenir ainsi provisoirement à une meilleure altitude pour rejoindre le duo Ghana-Angola, deux sélections qui s'affrontaient un peu plus tard. Déjà auteurs d'un exploit face au Nigeria en octobre 2021 dans les éliminatoires de la Coupe du monde (1-0), les Centrafricains ne résistent pas et s'approchent du but pour une première participation historique à la CAN2023. Ce n'est pas le cas pour les Malgaches. En revanche, cela va très mal pour eux, «les Bareas devront impérativement se rattraper lundi lors du match retour délocalisé à Douala au Cameroun».

Le Bénin en difficulté

Ce mercredi, dans des duels comp-

tant pour la 3^e journée des éliminatoires de la CAN, deux scores de parité ont justifié le niveau des deux formations africaines, en l'occurrence l'équipe Beninoise et Rwandaise 1-1. L'autre confrontation a été aussi marquée par le score de 2-2 entre la Sierra Leone et São Tomé-et-Principe.

Ce qui illustre ces rencontres, c'est d'abord le mauvais échantillon proposé aux supporters des quatre formations. Le cas du Bénin qui, battu lors des deux premières journées, ne s'est pas forcé pour aller chercher la victoire, mais il a eu du mal à arracher, péniblement, le match nul chez elle contre le Rwanda (1-1). On avait cru à une domination des locaux, après ce joli but inscrit dès la 14' de jeu par Gilbert Mugish. Une mi-temps célébrée par les locaux qui ont su protéger les trois points durant des premières 45' de jeu, mais la seconde période, était celle des visiteurs. Les locaux lâchèrent du lest et donnèrent l'occasion à leur adversaire de reprendre le contrôle de la partie avant de poursuivre la rencontre à dix après l'expulsion d'Hakim Sahabo (61^e). A force de pousser, les hommes de Gernot Rohr, dont c'est sa première sortie en qualité de sélectionneur des Guépards, n'ont pu glisser la balle d'égalisation qu'à la 80^e minute grâce à un bel enchaînement dans la surface du Brestois Steve Mounié. «Toujours devancés d'un point par leur adversaire et très

loin du duo Sénégal-Mozambique dans ce groupe L, les Béninois devront faire mieux lundi au retour face aux Amavubi pour conserver un espoir de qualification», fera remarquer un confrère de la presse africaine.

La Sierra Leone déçoit

Il a fallu des scores fleuves pour que le São Tomé et Príncipe, assommé par des scores lourds, 5-1 par la Guinée Bissau et 10-0 par le Nigeria, pour réussir à redresser la manche et équilibrer ses chances face à la Sierra Leone (2-2). Un exploit, disent certains, pourtant présent en phase de groupes de la précédente édition, dans un match délocalisé à Agadir.

La déception est grande. «Un doublé de l'inévitable Luis Leal (43^e, 59^e) a même permis à la sélection insulaire de mener au score à deux reprises. Mais Mustapha Bundu (48^e) puis Abu Komeh (78^e) ont à chaque fois égalisé pour des Leone Stars qui réalisent une très mauvaise opération dans ce groupe A en manquant l'occasion de revenir sur le duo Nigeria-Guinée Bissau...»

Sofiane G. et H. Hichem

■ La Chaîne L'Equipe : Espagne - Norvège à 20h45

■ Eurosport 2 : Tennis, Masters 1000 de Miami à 20h